

SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

Bienvenue dans la 33e édition de la newsletter du Centre juridique de Samos !

L'année 2024 a été marquée par un afflux record de demandeurs d'asile à Samos, aggravant une crise humanitaire déjà profondément enracinée. Le camp, caractérisé par des conditions de vie inhumaines et totalement inadaptées à cet afflux massif, a vu les souffrances et les besoins urgents des demandeurs d'asile s'intensifier.

Face à cette situation, l'équipe du Centre juridique de Samos a continué à s'adapter aux évolutions des pratiques du service d'asile et aux défis persistants, tels que l'absence prolongée de services d'interprétation ou encore le manque de transferts organisés vers le continent. Ces lacunes ont souvent contraint des personnes vulnérables à rester bloquées sur l'île de Samos bien au-delà d'une durée raisonnable.

Les récents événements, notamment ceux liés à la Syrie, ont encore renforcé l'urgence de rester attentif aux évolutions des pratiques et au traitement des dossiers d'asile.

En 2025, nous restons résolument engagés à soutenir le plus grand nombre de personnes possible tout en faisant entendre notre voix pour exiger des réponses justes, humaines et adaptées à cette crise sans précédent.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à nos partenaires ainsi qu'à toutes les personnes courageuses que nous avons l'honneur de soutenir.

ENSEMBLE, CONTINUONS À NOUS BATTRE POUR LA DIGNITÉ, LES DROITS ET UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS !

CONTEXTE

CHUTE DU RÉGIME DE BASHAR AL ASSAD EN SYRIE

Qu'est-ce que cela signifie pour les candidats syriens à Samos ?

Un changement de la situation politique en Syrie a bouleversé toute la procédure pour les demandeurs syriens en Grèce. Depuis le 10 décembre 2024, de nombreux pays européens, dont la Grèce, ont rapidement décidé de suspendre le traitement des demandes d'asile des Syriens, à la suite de la chute de l'ancien dictateur Bachar el-Assad.

Cette décision a conduit à la mise en attente de toutes les demandes d'asile des Syriens, sans qu'aucune décision ne soit rendue. Sachant que les demandeurs syriens en Grèce doivent passer un entretien d'admissibilité spécifique avant d'être interrogés sur leur pays d'origine, cette situation engendre un stress accru dans leur parcours. L'incertitude des semaines à venir pourrait ainsi plonger près de 2 000 Syriens dans l'angoisse rien que sur l'île de Samos.*

Selon les récentes directives des autorités du camp de Samos, les demandeurs qui ont passé l'entretien d'admissibilité seront convoqués une seconde fois pour un entretien d'éligibilité, destiné à évaluer les risques de persécution qu'ils pourraient encourir en Syrie.

Par ailleurs, les nouveaux demandeurs syriens doivent désormais passer simultanément l'entretien d'admissibilité et l'entretien de recevabilité. Cette procédure, beaucoup plus longue, exige qu'ils démontrent que ni la Turquie ni la Syrie ne constituent des endroits sûrs où ils pourraient retourner.

La suspension du traitement de leurs demandes les maintient dans un état d'incertitude prolongée, alors qu'ils vivent dans des conditions précaires et indignes, avec un accès très limité aux besoins de base. Ces conditions auront sans aucun doute un impact grave sur leur bien-être physique et mental.

*UNHCR Dashboards & Factsheets - Situation reports on Samos 16/22 December 2024



Paroles de N***, un requérant syrien en procédure d'appel

« Cela me fatigue beaucoup. Je vous en prie, je vous en supplie, je veux savoir ce qui se passe avec ma décision, je vous en supplie, je suis en Grèce depuis le 09/01/2023, aujourd'hui nous sommes le 16/12/2024 et rien ne change avec ma décision. Tous mes amis qui étaient avec moi en Grèce ont reçu leur décision et jusqu'à présent ils ne me disent pas ce qu'il se passe avec ma décision d'asile. »



Équipe de terrain



29

sessions d'information sur la procédure d'asile

288

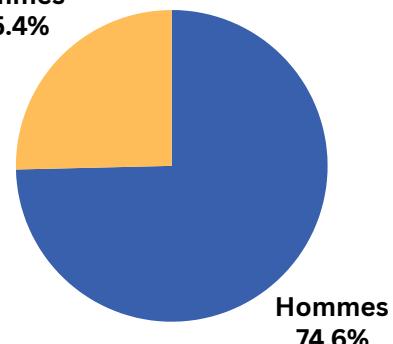
demandeur.se.s d'asile ont assisté à nos ateliers

180

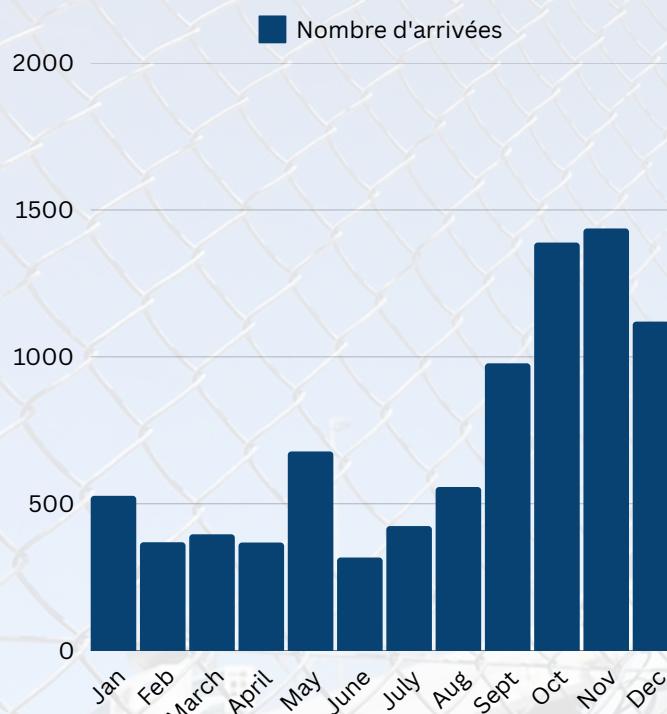
volontaires d'organisation non juridique ont assisté à des sessions de formation

En 2024, le projet a compté parmi son équipe
2 cheffes de projet
1 coordinatrice juridique
5 caseworkers
2 avocates grecques
20 interprètes

Femmes
25.4%



Parmi nos bénéficiaires directs :



*Données du ministère grec de la migration



Une moyenne de **50 messages par jour** auxquels il faut répondre.
Des messages reçus dans une **dizaine de langues différentes**.

Préparations à l'entretien d'asile

340

Requêtes envoyées aux autorités

1279

Consultations avec des cas en appel

73

TEAM UPDATE

Cette newsletter est l'occasion de remercier l'équipe qui a travaillé au Centre juridique au cours des derniers mois, en particulier Alexia et Louise, qui ont travaillé avec beaucoup de professionnalisme et de passion en tant que caseworker. Nous tenons également à remercier Souleymane, qui a veillé à ce que notre hotline reste opérationnelle pendant la période des fêtes de fin d'année.



En ce début d'année, **nous accueillons deux nouvelles assistantes sociales, Adele et Mathilde**, qui rejoindront l'équipe pour les 6 prochains mois.

Adele, qui a une formation en relations internationales et en droits de l'homme, a acquis une connaissance approfondie des mécanismes de protection des droits de l'homme. En complément, elle dispose d'une expérience pratique dans le traitement des dossiers d'asile en Italie et en Croatie, en fournissant des conseils juridiques et en organisant des ateliers sur les droits des demandeurs d'asile.

Mathilde a apporté un soutien juridique aux demandeurs d'asile à Athènes, en fournissant des informations juridiques et en mettant les personnes vulnérables en contact avec les services compétents. En outre, elle a dirigé un projet d'autonomisation des femmes réfugiées par le biais du sport, en créant des espaces sûrs pour leur permettre de prendre confiance en elles et de surmonter les difficultés sociales.

Leurs profils complémentaires, riches d'expériences variées, dont certaines auprès de personnes en déplacement en Grèce, promettent d'être un atout pour l'équipe.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER

Fin novembre, **avec 7 autres ONG, ASF France a tiré la sonnette d'alarme sur les conditions de vie inhumaines et dégradantes dans le Centre fermé et d'accès contrôlé (CCAC) de Samos**.

Dans une lettre ouverte adressée au ministère grec des migrations et de l'asile et au ministère grec de la santé, 8 ONG de la société civile actives dans les domaines de l'asile et de la migration sur l'île de Samos ont appelé les autorités à prendre des mesures immédiates et efficaces pour remédier à ces conditions inhumaines et garantir le plein respect des lois nationales et européennes applicables.

Actuellement, plus de 4 000 personnes résident dans le CCAC, qui a été construit à l'origine pour accueillir seulement 2 040 personnes. En 2023, le ministère des migrations et de l'asile a arbitrairement porté la capacité d'accueil officielle à 3 650 personnes, sans apporter de modifications structurelles pour augmenter concrètement le nombre de places d'hébergement.

En conséquence, dans un contexte d'augmentation rapide des arrivées de migrants par bateau sur l'île de Samos, les résidents du camp sont soumis à des **conditions de vie inhumaines qui constituent une grave menace pour leur santé, leur dignité et leur sécurité personnelle**.



Pour lire la lettre

TÉMOIGNAGE

Nous sommes heureux de partager avec vous l'histoire de M qui a été reconnu réfugié après avoir fait appel de sa décision de première instance en décembre 2024.***

M, 41, - Syrie***

Fuyant le conflit en Syrie, il est entré en Turquie à la fin de l'année 2019 après avoir tenté en vain de franchir la frontière turco-syrienne. Il a d'ailleurs été refoulé illégalement vers la Syrie par les autorités turques et n'a réussi à entrer en Grèce qu'en mars 2024.

Il est resté 4 ans en Turquie et a été confronté à toutes sortes de difficultés. En particulier après le tremblement de terre dévastateur qui a frappé la Turquie et la Syrie en février 2023, sa situation s'est considérablement détériorée et son statut juridique a été annulé, ce qui l'a empêché de renouveler ses documents de résidence en Turquie.

Sa vie et son intégrité physique ont également été menacées en Turquie en raison de son origine. Il a été violemment agressé à plusieurs reprises, ce qui lui a causé des blessures permanentes qui nécessitent encore aujourd'hui un traitement médical et pharmaceutique. Il souffre aujourd'hui d'une maladie grave, une hémorragie cérébrale et peut-être de l'épilepsie, pour laquelle il reçoit des médicaments. Cet état fait de lui une personne identifiée comme vulnérable au sens de la loi.

Toutefois, le service d'asile grec n'a pas considéré ces éléments comme suffisants pour le considérer comme admissible.

Il nous a contacté en juillet 2024 dès qu'il a été notifié de sa décision négative, afin d'être soutenu dans sa procédure d'appel. Afin de contester la validité juridique et matérielle de cette décision, nous avons recueilli à nouveau son témoignage, ses preuves médicales et complété son dossier par des recherches approfondies sur la situation actuelle en Turquie.



Son dossier est un exemple très révélateur de l'importance de l'entretien sur l'asile et, surtout, la nécessité pour l'enquêteur d'adopter une approche holistique. Cela implique de prendre en compte tous les risques auxquels le demandeur peut être exposé, sur la base des informations qu'il fournit.

Par exemple, nous avons relevé dans la transcription de son entretien que l'enquêteur n'a posé aucune question sur la discrimination subie par le demandeur en tant que Kurde en Turquie. Pourtant, il est bien connu que les Kurdes sont souvent victimes de traitements racistes et de persécutions en Turquie. De plus, le demandeur avait clairement expliqué avoir été attaqué par un groupe de Turcs.

« J'étais à l'extérieur de la ville de Samos. J'étais à Athènes lorsque la deuxième décision positive a été rendue. Votre organisation m'a dit que j'avais reçu une réponse positive, et j'ai éprouvé une très grande joie ; c'était mon seul espoir dans la vie de prendre cette décision positive [...] C'est le soutien juridique et psychologique de votre organisation qui m'a aidé. »